

Marie Moret à Alexandre Tisserant, 23 janvier 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 2 p. (350r, 351v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Alexandre Tisserant, 23 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45185>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 janvier 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Sur la volonté de Godin que soit publié le contenu de son testament dans les colonnes du journal *Le Devoir*. La veuve d'Émile Godin « s'émeut, selon Marie Moret, des blâmes pourtant contenus et je dirais presque indirects qui atteignent son mari et elle-même sans doute. Elle a trois petits enfants qui pourront lire cela ». Marie Moret réfléchit à sa demande de « laisser sous quelques points de suspension certains passages ? ou certains mots ? ». Elle transmet à Tisserant les passages qui pourraient être blessants pour la veuve d'Émile, bien que celle-ci n'ait pas directement donné d'indications à Marie Moret. Il est enfin question de l'inventaire de succession à réaliser. Dans le post-scriptum, elle accuse réception d'un télégramme de Tisserant.

Support La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Consultation juridique](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Godin, Alix Émile \(1881-1929\)](#)
- [Godin, Camille Andréa \(1883-\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Godin, Émilie Esther \(1878-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)
- [Rouchy, Éléonore Joséphine \(1847-1912\)](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023